



BP 43

33510 Andernos les Bains

0811 65 65 71

www.33services.fr

contact@33services.fr



Garde d'enfants

33Services :

*Services à la personne et aide et maintien à domicile du Bassin
d'Arcachon*

33Services est une entreprise homologuée par les services de l'état pour toutes missions de services à la personne, d'aide et de maintien à domicile. Au titre de la garde d'enfants nous vous proposons deux formules qui vous permettront de choisir en toute liberté le service personnalisé de garde de vos enfants à votre domicile.

Service à la carte.

Formule prestataire :

En mode prestataire, 33Services est l'employeur et assure la garde de vos enfants selon votre demande et vos besoins. Vous êtes dégagé de toute responsabilité et de toutes contraintes administratives, juridiques et fiscales. Nos intervenants sont rigoureusement sélectionnés (contrôle des références) et diplômés. Ils font l'objet d'un suivi qualité lors de leurs interventions.

Nous vous adressons tous les mois une facture à nous régler. Vous recevez en début d'année une attestation à produire auprès des Impôts au moment de la déclaration. Vous êtes libéré de toutes les contraintes et responsabilités liées à l'emploi d'une personne, nous effectuons sans délai le remplacement en cas d'absence pour congés ou pour maladie, ou en cas de non satisfaction de votre part. Nous effectuons un suivi régulier de la qualité de la prestation.

Le tarif de service prestataire

Chaque intervention a une durée minimale de 2 h quelle que soit la fréquence des prestations, la durée est ensuite facturée à la ½ heure. Nos tarifs s'entendent TTC :

	Avant déduction fiscale	Après déduction fiscale
Frais de dossier annuels	15 €	7.5 €
Tarif horaire à partir de	19 €	9.5 €

Transport avec le véhicule de l'intervenant - indemnité kilométrique de 0,40 € /km

- Ce tarif unique est valable pour une même famille de 3 enfants (cités dans le contrat). Pour les familles de plus de 3 enfants, une majoration de 0.5 €/heure et par enfant supplémentaire sera appliquée.
- Les frais d'inscription et gestion de dossier sont payables à la signature du contrat et sont valables une année de date à date.
- Pour les prestations régulières, une facture est établie chaque fin de mois payable à réception. Elle reprend le détail des prestations effectuées dans le mois, suivant les feuilles de présence que vous avez signées à la fin de chaque intervention.
- Pour les gardes occasionnelles, le tarif horaire est majoré de 1 € TTC mais il n'y a pas de frais d'inscription et de gestion (car pas de dossier administratif).
- Pour les gardes d'urgence (demande d'intervention dans les 3 heures pendant les heures de permanences, week end et jours fériés), le montant de l'intervention est majoré de 4 € TTC.

Formule mandataire :

Vous êtes l'employeur de l'intervenant (au contraire du service prestataire). Son salaire est celui applicable par la Convention Collective du salarié du particulier employeur.

33Services, en qualité de «mandataire» recrute pour vous et selon vos critères, votre intervenante à domicile. Pour cela, une première sélection est faite, et les candidats sélectionnés sur CV sont convoqués à un entretien individuel. Après un examen des références, de l'expérience et de la concordance avec votre demande, vous rencontrez le ou les candidats et faites votre choix. Nous rédigeons le contrat, et vous assistons pour les démarches administratives (URSSAF, CAF,...).

33Services vous donne la possibilité également de vous décharger de toutes les démarches administratives relatives à l'emploi du personnel. Nous vous propose une assistance administrative mensuelle.

Le tarif de service mandataire

La formule de base : accompagnement recrutement

Nous recrutons, rédigeons le contrat, nous vous assistons dans vos premières démarches de particulier employeur. Les frais sont les suivants :

- ✓ Frais de constitution de dossier TTC = 30 €
- ✓ Les frais de recrutement TTC = 60 € (présentation de 2 intervenantes maximum, 20 € par demande de présentation complémentaire).

Pour un service encore plus personnalisé, nous vous proposons deux options au choix :

La formule « gestion administrative » :

Nous recrutons, rédigeons le contrat, nous vous assistons dans vos premières démarches de particulier employeur. Puis, nous assurons chaque mois la gestion administrative (bulletins de paie, déclaration URSSAF...). Dans ce cas, les frais sont les suivants :

- ✓ Frais de gestion mensuels TTC = 30 €
- ✓ Coût mensuel après réduction d'impôts = 15 € TTC

La formule « suivi qualité de la prestation» :

Cette formule vous assure un suivi « qualité » consistant à effectuer des visites à votre domicile pendant les interventions au minimum une fois par mois (ou sur simple demande de votre part) et à vous transmettre un compte-rendu, ainsi que le remplacement de votre salarié en cas d'indisponibilité.

- ✓ Suivi Qualité » frais mensuels TTC = 45 €
- ✓ Coût mensuel après réduction d'impôts = 22.5 € TTC

Devis

Prestation choisie :

- Mode prestataire
- Mode mandataire

Tarif mensuel mode prestataire (TTC)

Nombre d'enfants	
Frais de dossier (15 €)	
Nombre d'heures mensuelles	
Cout de l'heure	19 €
Majoration :	
Cout total mensuel	
TVA à 5.5 %	
Cout après déduction fiscale	

Tarif mensuel mode prestataire (TTC)

<input type="checkbox"/> La formule de base : accompagnement recrutement		
<input type="checkbox"/> Frais de constitution de dossier	30 €
<input type="checkbox"/> Les frais de recrutement	60 €
<input type="checkbox"/> La formule « gestion administrative »	30 €
<input type="checkbox"/> La formule « suivi qualité de la prestation »	45 €
Cout total mensuel	
TVA à 5.5 %	
Cout après déduction fiscale	

La Formule de base est à régler dès que vous avez signé le contrat de mandat confié à 33Services.

Bon pour acceptation et commande

Le client :

33Services

Signature accompagnée par la mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet de l'entreprise
B. DUBOIS